

Fiche de données de sécurité (FDS)

Dryene II Gel



Date de révision de la fiche
signalétique:

06/01/2016

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Identité du produit Dryene II Gel

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage normal Voir la fiche technique

Méthode d'application Voir la fiche technique

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société The Dodge Chemical Company (Canada) Ltd.
1265 Fewster Drive
Mississauga ON L4W 1A2

Secours

CANUTEC (ÉTATS-UNIS) (888) 226-8832

Service clientèle: The Dodge Chemical Company (800) 263-, (905) 625-0311
(Canada) Ltd.

2. Identification des dangers du produit

2.1. Classification de la substance ou du mélange

| | |
|-------------------|---|
| Flam. Liq. 2;H225 | Liquide et vapeurs très inflammables. |
| Acute Tox. 3;H301 | Toxique en cas d'ingestion. |
| Acute Tox. 3;H311 | Toxique par contact cutané. |
| Acute Tox. 3;H331 | Toxique par inhalation. |
| yeux Dam. 1;H318 | Provoque des lésions oculaires graves. |
| STOT SE 1;H370 | Risque avéré deffets graves pour les organes. Organes cibles spécifiques: (Not Available) |

2.2. Éléments d'étiquetage

En fonction des données de toxicité listées en section 11 & 12 le produit est étiqueté comme suit.



Danger

Fiche de données de sécurité (FDS)

Dryene II Gel



Date de révision de la fiche
signalétique:

06/01/2016

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H301 Toxique en cas d'ingestion.
H311 Toxique par contact cutané.
H318 Provoque des lésions oculaires graves.
H331 Toxique par inhalation.
H370 Risque avéré de effets graves pour les organes.

[Prévention]:

P210 Tenir à l'écart de la chaleur / des étincelles / des flammes nues / des surfaces chaudes. — Ne pas fumer.
P235 Tenir au frais.
P240 Mise à la terre / liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
P241 Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/antidéflagrant.
P242 Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.
P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
P261 Éviter de respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols.
P264 Se laver soigneusement après manipulation.
P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P280 Portez des gants de protection / une protection des yeux / une protection du visage.

[Réponse]:

P301+310 EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P302+352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P303+361+353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau / se doucher.
P304+312 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Consulter un médecin.
P305+351+338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P307+311 EN CAS d'exposition: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P321 Traitement spécifique (voir les informations sur cette étiquette).
P330 Rincer la bouche.
P340 Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
P370+378 En cas d'incendie: Utiliser l'extinction énumérés dans l'article 5 de SDS pour l'extinction.

[Stockage]:

P403+233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P405 Garder sous clef.

Fiche de données de sécurité (FDS)

Dryene II Gel



Date de révision de la fiche
signalétique:

06/01/2016

[Disposition]:

P501 Éliminez les contenus / le conteneur conformément aux réglementations locales / nationales.

3. Composition / informations sur les composants

Ce produit contient les substances suivantes qui présentent un danger au sens de Provinciaux concerné et la réglementation fédérale sur les substances dangereuses.

| Ingrédient/Désignations chimiques | Poids % | GHS Classification | Remarques |
|---|----------|--|-----------|
| Methanol Numéro CAS: 0000067-56-1 | 50 - 75 | Flam. Liq. 2;H225 Acute Tox. 3;H331 Acute Tox. 3;H311 Acute Tox. 3;H301 STOT SE 1;H370 | [1][2] |
| Salicylic acid Numéro CAS: 0000069-72-7 | 10 - 25 | Acute Tox. 4;H302 yeux Dam. 1;H318 | [1] |
| 2-Phenoxyethanol Numéro CAS: 0000122-99-6 | 1.0 - 10 | Acute Tox. 4;H302 yeux Irrit. 2;H319 | [1] |
| hydroxypropyl cellulose Numéro CAS: 0009004-64-2 | 1.0 - 10 | Non Classé | [1] |

[1] Substance classifiée dangereuse pour la santé ou l'environnement

[2] Substance présentant une limite d'exposition sur le lieu de travail

[3] Substance PBT ou vPvB

* L'énoncé complet des phrases est indiqué dans la section 16.

4. Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Généralités

En cas de doute, ou si des symptômes persistent, faire appel à un médecin. NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.

Inhalation

Transporter à l'air libre, garder le patient au chaud et au repos. Si la respiration est irrégulière ou arrêtée, pratiquer la respiration artificielle. Ne rien faire ingérer. Si la personne est inconsciente, la placer en position de récupération et faire appel à un médecin.

Yeux

Laver abondamment avec de l'eau douce et propre durant au moins 10 minutes en maintenant les paupières écartées et faire appel à un médecin.

Peau

Enlever les vêtements contaminés. Laver soigneusement la peau à l'eau et au savon. NE PAS utiliser de solvants ou de diluants.

Ingestion

Si le produit chimique est avalé, appeler un médecin ou un centre antipoison Pour plus d'information actuel. L'ingestion est la vie en danger. Ne jamais faire vomir ou faire diluants (lait ou eau) à une personne qui est inconsciente, des convulsions ou qui ne peuvent pas avaler.

Fiche de données de sécurité (FDS)

Dryene II Gel



Date de révision de la fiche
signalétique:

06/01/2016

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Résumé

Aiguë: irritation sévère des tissus ayant été en contact avec le produit (peau, yeux, muqueuses). Somnolence, fatigue, confusion peut être vécue après l'inhalation ou l'ingestion de la matière. Chronique: Le méthanol est éliminé lentement par le corps. Expositions répétées peuvent donc s'accumuler à des niveaux toxiques dans les tissus du corps. Les études animales montrent des expositions à long terme au méthanol dommages les SNC, les reins ou le foie, les troubles de la Peau, et des malformations congénitales. Les symptômes de surexposition par la route de l'exposition: Le méthanol peut être nocif en cas d'ingestion, d'inhalation ou injecté dans peau. Le méthanol peut causer une irritation peau et Yeux ou des dommages. Le méthanol peut être très irritant pour les muqueuses et les voies respiratoires. Inhalation: L'inhalation de vapeurs de méthanol peut entraîner une irritation du nez et de la gorge. Les symptômes de surexposition peuvent inclure des étourdissements, toux, maux de tête, de la dyspnée, larmoiement, des nausées et des vomissements. L'exposition à des concentrations élevées de cette vapeur de matière peut provoquer une perte de conscience ou la mort. Voies d'entrée principales: Inhalation, contact avec la peau, les yeux, ingestion. Organes cibles: système nerveux central, les yeux, les systèmes circulatoires et respiratoires. Contact avec la peau ou les yeux: Le méthanol est un irritant pour la peau et les yeux. Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations, des rougeurs, des larmoiements et des lésions de la cornée temporaire ou la cécité. Absorption par la peau: Le méthanol est absorbé par la peau et peut causer des effets similaires à l'exposition par inhalation. Ingestion: L'ingestion de un à quatre onces de méthanol peut causer des dommages irréversibles à la système nerveux, la cécité, voire la mort. Il ne peut être rendu non-toxique. L'aspiration de la matière dans les poumons peut causer une pneumonie chimique. Voir la section 2 pour plus de détails.

Inhalation

Toxique par inhalation. Risque avéré deffets graves pour les organes.

Yeux

Provoque des lésions oculaires graves.

Peau

Toxique par contact cutané.

Ingestion

Toxique en cas dingestion.

Fiche de données de sécurité (FDS)

Dryene II Gel



Date de révision de la fiche
signalétique:

06/01/2016

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Produit chimique sec, mousse ou dioxyde de carbone.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de décomposition dangereux: Les températures élevées et les incendies peuvent produire des substances toxiques comme le monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

Tenir à l'écart de la chaleur / des étincelles / des flammes nues / des surfaces chaudes. — Ne pas fumer.

Tenir au frais.

Mise à la terre / liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/antidéflagrant.

Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.

Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

Éviter de respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols.

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome pour se protéger contre les produits de décomposition.

Guide ERG N° 131

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Maintenir le récipient fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

Utiliser de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes. Enlever rapidement les vêtements souillés et les laver méticuleusement avant de les réutiliser.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre le long de la surface vers une source d'inflammation et provoquer un retour de flamme.

Répandre un absorbant inerte sur le déversement et placer dans un récipient adapté et correctement étiqueté aux fins de récupération ou d'élimination.

Rincer la zone avec de grandes quantités d'eau.

Fiche de données de sécurité (FDS)

Dryene II Gel



Date de révision de la fiche
signalétique:

06/01/2016

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Voir la section 2 pour plus de détails. - [Prévention]:

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Manipuler les emballages prudemment pour éviter les dommages.

Matières incompatibles: Cette substance ne est pas compatible avec des agents oxydants puissants, le bromure d'acétyle, les solutions d'alkylaluminium, hydrure de béryllium, le trichlorure de bore, le tétrachlorure de carbone et les métaux, le chloroforme et l'hydroxyde de sodium ou de sodium, le chlorure cyanurique, du dichlorométhane et de l'air, le diéthyl-zinc, de l'hydrogène et du nickel de Raney catalyseur.

Voir la section 2 pour plus de détails. - [Stockage]:

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée disponible.

8. Contrôle de l'exposition - protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Exposition

| N° CAS | Ingrédient | Source | Valeur |
|--------------|-------------------------|-------------|---|
| 0000067-56-1 | Méthanol | OSHA | TWA 200 ppm (260 mg/m3) |
| | | ACGIH | TWA: 200 ppm STEL: 250 ppm peau |
| | | NIOSH | TWA 200 ppm (260 mg/m3) ST 250 ppm (325 mg/m3) [peau] |
| | | Fournisseur | Aucune limite établie |
| 0000069-72-7 | Acide salicylique | OSHA | Aucune limite établie |
| | | ACGIH | Aucune limite établie |
| | | NIOSH | Aucune limite établie |
| | | Fournisseur | Aucune limite établie |
| 0000122-99-6 | 2-Phenoxyethanol | OSHA | Aucune limite établie |
| | | ACGIH | Aucune limite établie |
| | | NIOSH | Aucune limite établie |
| | | Fournisseur | Aucune limite établie |
| 0009004-64-2 | hydroxypropyl cellulose | OSHA | Aucune limite établie |
| | | ACGIH | Aucune limite établie |
| | | NIOSH | Aucune limite établie |
| | | Fournisseur | Aucune limite établie |

Fiche de données de sécurité (FDS)

Dryene II Gel



Date de révision de la fiche
signalétique:

06/01/2016

Données sur la cancérogénicité

| N° CAS | Ingrédient | Source | Valeur |
|--------------|-------------------------|--------|--|
| 0000067-56-1 | Méthanol | OSHA | Effet cancérogène spécifique: Non |
| | | NTP | Connu: Non; Présumé: Non |
| | | CIRC | Groupe1: Non; Groupe 2a: Non; Groupe 2b: Non; Groupe3: Non; Groupe 4: Non; |
| 0000069-72-7 | Acide salicylique | OSHA | Effet cancérogène spécifique: Non |
| | | NTP | Connu: Non; Présumé: Non |
| | | CIRC | Groupe1: Non; Groupe 2a: Non; Groupe 2b: Non; Groupe3: Non; Groupe 4: Non; |
| 0000122-99-6 | 2-Phenoxyethanol | OSHA | Effet cancérogène spécifique: Non |
| | | NTP | Connu: Non; Présumé: Non |
| | | CIRC | Groupe1: Non; Groupe 2a: Non; Groupe 2b: Non; Groupe3: Non; Groupe 4: Non; |
| 0009004-64-2 | hydroxypropyl cellulose | OSHA | Effet cancérogène spécifique: Non |
| | | NTP | Connu: Non; Présumé: Non |
| | | CIRC | Groupe1: Non; Groupe 2a: Non; Groupe 2b: Non; Groupe3: Non; Groupe 4: Non; |

8.2. Contrôles de l'exposition

Respiratoire

Pas nécessaire lorsque la zone est correctement ventilée.

Yeux

Utiliser des protections oculaires conçues contre les projections de liquides.

Peau

Porter des vêtements qui doivent couvrir le corps, les bras et les jambes. Les crèmes protectrices peuvent être utilisées pour les parties exposées de la peau; elles ne devraient toutefois pas être appliquées après contact avec le produit. Des crèmes à base de gelée de pétrole, comme la vaseline, ne doivent pas être utilisées. Après contact avec le produit toutes les parties du corps souillées devront être lavées. Porter gants en PVC ou en caoutchouc.

Contrôles d'ingénierie

Veiller à une ventilation adéquate, si possible, par aspiration aux postes de travail et par une extraction générale convenable. Si cette ventilation est insuffisante pour maintenir les concentrations des particules et des vapeurs de solvants sous les valeurs limites d'exposition, porter des appareils respiratoires.

Autres pratiques de travail

Utiliser de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes. Enlever rapidement les vêtements souillés et les laver méticuleusement avant de les réutiliser.

Voir la section 2 pour plus de détails. - [Prévention]:

Fiche de données de sécurité (FDS)

Dryene II Gel



Date de révision de la fiche
signalétique:

06/01/2016

9. Propriétés physiques et chimiques

| | |
|---|---|
| Aspect | Transparent, incolore Liquide |
| Odeur | Alcool |
| Seuil olfactif | Non déterminé |
| pH | N.A |
| Point de fusion / point de congélation (°C) | N.A |
| Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition (°C) | 63-65C (145-149F) |
| Point d'éclair | 12C (54F) |
| Vitesse d'évaporation (Ether = 1) | 5.9 (n-Butyl acetate = 1) |
| Inflammabilité (solide, gaz) | Non applicable |
| Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité | Limite inférieure d'explosion: 6% (methanol) Limite supérieure d'explosivité: 36.5% (methanol) |
| Tension de vapeur (Pa) | 98 (methanol) |
| Densité de vapeur | Plus de 1 |
| Densité | 0.82-1.020 |
| Solubilité dans l'eau | Miscible |
| Coefficient de distribution n-octanol/eau (Log Kow) | Non mesuré |
| Température d'auto-inflammation (°C) | Non mesuré |
| Température de dégradation (°C) | Non mesuré |
| Viscosité (cSt) | Non mesuré |
| % COV | 90% |

9.2. Autres informations

Aucune autre information pertinente.

10. Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Une polymérisation dangereuse n'aura pas lieu.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune donnée disponible.

10.4. Conditions à éviter

La chaleur extrême peut entraîner la décomposition du produit, produisant des fumées âcres et irritantes.

Fiche de données de sécurité (FDS)

Dryene II Gel



Date de révision de la fiche
signalétique:

06/01/2016

10.5. Matières incompatibles

Cette substance ne est pas compatible avec des agents oxydants puissants, le bromure d'acétyle, les solutions d'alkylaluminium, hydrure de béryllium, le trichlorure de bore, le tétrachlorure de carbone et les métaux, le chloroforme et l'hydroxyde de sodium ou de sodium, le chlorure cyanurique, du dichlorométhane et de l'air, le diéthyl-zinc, de l'hydrogène et du nickel de Raney catalyseur.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Les températures élevées et les incendies peuvent produire des substances toxiques comme le monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

11. Informations toxicologiques

Toxicité aiguë

| Ingrédient | Oral DL50, mg/kg | DL50 de la peau, mg/kg | Inhalation vapeur CL50, mg/L/4hr | Inhalation poussières / brouillard CL50, mg/L/4hr | Inhalation gaz CL50, ppm |
|---------------------------------------|------------------------------------|-------------------------------------|----------------------------------|---|--------------------------------------|
| Méthanol - (67-56-1) | 143.00, Human - Catégorie: 3 | pas de données disponibles | pas de données disponibles | No data available | 64,000.00, Rat - Catégorie: NA |
| Acide salicylique - (69-72-7) | 891.00, Rat - Catégorie: 4 | 10,000.00, Lapin - Catégorie: NA | pas de données disponibles | pas de données disponibles | pas de données disponibles |
| 2-Phenoxyethanol - (122-99-6) | 1,260.00, Rat - Catégorie: 4 | 14,422.00, Lapin - Catégorie: NA | pas de données disponibles | pas de données disponibles | pas de données disponibles |
| hydroxypropyl cellulose - (9004-64-2) | pas de données disponibles | pas de données disponibles | pas de données disponibles | pas de données disponibles | pas de données disponibles |

Remarque : En l'absence de données LD50 pour une toxine aiguë à parcours spécifique, l'estimation ponctuelle de toxicité aiguë convertie a été utilisée dans le calcul de l'estimation de toxicité aiguë du produit.

| Classification | Catégorie | Description du danger |
|--|-----------|--|
| TOXICITÉ AIGUË - ORALE | 3 | Toxique en cas dingestion. |
| TOXICITÉ AIGUË - CUTANÉE | 3 | Toxique par contact cutané. |
| TOXICITÉ AIGUË - INHALATION | 3 | Toxique par inhalation. |
| Corrosion cutanée/irritation cutanée | --- | Non applicable |
| Lésions oculaires graves/irritation oculaire | 1 | Provoque des lésions oculaires graves. |

Fiche de données de sécurité (FDS)

Dryene II Gel



Date de révision de la fiche
signalétique:

06/01/2016

| | | |
|---|-----|---|
| SENSIBILISATION RESPIRATOIRE | --- | Non applicable |
| SENSIBILISATION CUTANÉE | --- | Non applicable |
| Mutagénicité sur les cellules germinales | --- | Non applicable |
| Cancérogénicité | --- | Non applicable |
| Toxicité pour la reproduction | --- | Non applicable |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique | 1 | Risque avéré deffets graves pour les organes. |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée | --- | Non applicable |
| Danger par aspiration | --- | Non applicable |

12. Informations écologiques

12.1. Toxicité

La préparation a été examinée selon la méthode conventionnelle de la directive 1999/45/CE Préparations Dangereuses et n'est pas classée dangereuse pour l'environnement, mais contient une (des) substance(s) dangereuse(s) pour l'environnement. Voir la section 3 pour plus de détails.

Écotoxicité aquatique

| Ingrédient | 96 hr LC50 poisson, mg/l | 48 hr EC50 crustacés, mg/l | ErC50 algues, mg/l |
|---------------------------------------|-----------------------------|----------------------------|---|
| Méthanol - (67-56-1) | 100.00, Pimephales promelas | 10,000.00, Daphnia magna | 16.912 (96 hr), Ulva pertusa |
| Acide salicylique - (69-72-7) | 90.00, Leuciscus idus | 105.00, Daphnia magna | 0.00 (96 hr), |
| 2-Phenoxyethanol - (122-99-6) | 100.00, Leuciscus idus | 500.00, Daphnia magna | 500.00 (72 hr), Scenedesmus subspicatus |
| hydroxypropyl cellulose - (9004-64-2) | Non disponible | Non disponible | Non disponible |

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible sur la préparation même.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Non mesuré

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Ce produit ne contient aucun produit chimique PBT/vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible.

Fiche de données de sécurité (FDS)

Dryene II Gel



Date de révision de la fiche
signalétique:

06/01/2016

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.

Les déchets et les emballages usagés sont à traiter conformément aux réglementations en vigueur.

14. Informations relatives au transport

| | DOT (transport terrestre national) | IMO / IMDG (transport maritime) | ICAO/IATA |
|--|---|---|---|
| 14.1. Numéro ONU | UN1993 | UN1992 | UN1992 |
| 14.2. Nom d'expédition des Nations unies | UN1992, Flammable liquids, toxic, n.o.s.,(Contains Methyl Alcohol), 3, II | Flammable liquids, n.o.s.,(Contains Methyl Alcohol) | Flammable liquids, n.o.s.,(Contains Methyl Alcohol) |
| 14.3. Classe(s) de danger pour le transport | Classe de danger DOT: 3 | IMDG: 3 Sous-classe: 6.1 | Classe d'aérien: 3 |
| 14.4. Groupe d'emballage | II | II | II |
| 14.5. Dangers pour l'environnement | | | |
| IMDG | Polluant marin: No | | |
| 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur | Pas d'autres informations | | |

15. Informations réglementaires

| | |
|--|---|
| Résumé sur les réglementations | La Section 15 ne comprend pas tous les renseignements réglementaires; seuls les règlements sélectionnés sont représentés. |
| Loi sur le contrôle des substances toxiques des États-Unis (TSCA) | Tous les ingrédients de ce produit sont énumérés dans la base de données du TSCA (Toxic Substance Control Act) ou alors ne sont pas requis d'être énumérés dans la base de données du TSCA. |
| Classification SIMDUT | B2 D1B E |
| US EPA Échelon II Dangers | Feu : Oui |
| | Libération Soudaine de Pression: Non |
| | Réactif: Non |

Fiche de données de sécurité (FDS)

Dryene II Gel



Date de révision de la fiche
signalétique:

06/01/2016

Immédiat (Aigu): Oui
Différée (Chronique): Non

EPCRA 311/312 Produits chimiques et quantités (lbs) à signaler:

Méthanol (5,000.00)

EPCRA 302 Ingrédients extrêmement dangereux:

(aucun ingrédient indiqué)

EPCRA 313 Produits chimiques toxiques:

2-Phenoxyethanol

Méthanol

Proposition 65 - Substances carcinogènes:

(aucun ingrédient indiqué)

Proposition 65 - Toxines de croissance:

Méthanol

Proposition 65 - Toxines reproductrices femelles:

(aucun ingrédient indiqué)

Proposition 65 - Toxines reproductrices mâles:

(aucun ingrédient indiqué)

Substances "Right to Know" de l'État du New Jersey:

Méthanol

Substances "Right to Know" de l'État de la Pennsylvanie:

Méthanol

16. Autres informations

Les informations et recommandations contenues dans ce document sont basées sur des données jugées correctes. Cependant, aucune garantie ou assurance d'aucune sorte, expresse ou implicite, n'est faite en ce qui concerne les informations contenues dans ce document. Nous n'acceptons aucune responsabilité et déclinons toute obligation pour les effets nocifs qui peuvent être provoqués par l'exposition à nos produits. Les clients/utilisateurs de ce produit doivent se conformer à toutes les lois, règlements et ordonnances en matière de santé et de sécurité applicables.

Texte complet des phrases dont le n° figure au chapitre 3:

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H301 Toxique en cas d'ingestion.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H311 Toxique par contact cutané.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H331 Toxique par inhalation.

Fiche de données de sécurité (FDS)

Dryene II Gel

Date de révision de la fiche
signalétique:

06/01/2016



H370 Risque avéré deffets graves pour les organes.

Cette fiche toxicologique a été préparée en utilisant les informations fournies par / obtenu à partir de The Dodge Chemical Company (Canada) Ltd. Les informations contenues dans la fiche de données de sécurité sont offerts pour votre considération et d'orientation lors de l'exposition au produit. The Dodge Chemical Company (Canada) Ltd. décline expressément toute garantie expresse ou implicite, et décline toute responsabilité pour l'exactitude ou l'exhaustivité des données contenues dans les présentes. Les données contenues dans cette fiche ne sont pas applicables à utiliser avec tout autre produit ou dans tout autre processus quant à l'exactitude et / ou l'exhaustivité de telles informations. Cette fiche de données de sécurité ne peut être changée ou modifiée en aucune façon à l'insu exprimée et la permission de The Dodge Chemical Company (Canada) Ltd.

Fin de la FISPQ